

# Férolles Infos

Numéro 47 : juin 2020

## Le mot du maire

Progressivement, les contraintes s'amenuisent et la vie «normale» vient reprendre ses droits, face à cette crise sanitaire sans précédent. Pour autant, il ne faut pas relâcher notre vigilance et respecter les gestes barrières qui sont la seule alternative aux risques de contamination.

Cette période de confinement a permis à des habitants de découvrir leurs voisins. Certains ont partagé ensemble des moments de solidarité comme les applaudissements de 20 h en hommage aux personnels soignants; d'autres ont animé et fait danser leur quartier. Mais, cette vie en communauté quotidienne a donné lieu également à quelques anicroches concernant principalement le débordement des horaires pour tondre sa pelouse ou tailler sa haie, la pratique du brûlage qui est pourtant proscrite ou bien la gestion des comportements des animaux de compagnie.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à (re)prendre connaissance, à travers ce numéro du «Férolles info», des principales préconisations qui assurent le respect et la bienveillance auprès de nos concitoyens et participe au bien être de chacun au sein de notre village.

David DUPUIS



## Centre de Loisirs de Férolles

***Vos petites têtes blondes pourront venir se divertir à la Cabane aux Enfants, du 6 au 31 juillet.***

Cette année, la plage horaire a été élargie afin que vous puissiez vous rendre sereinement à votre travail.

Le centre sera ouvert de 9h à 17h et la garderie de 7h30 à 9h puis de 17h à 19h.

En raison des conditions sanitaires, les parents devront laisser et reprendre leur enfant dans le SAS, avant l'entrée sur le site.

Afin de garantir la sécurité de vos enfants, les animations et les repas seront organisés dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières et il n'y aura malheureusement pas de sorties nécessitant l'utilisation de transports en commun.

La Directrice et les animateurs vont néanmoins leur concocter un programme qui, nous l'espérons, leur fera oublier toutes ces contraintes.

**BONNES VACANCES !**

## **La réouverture de l'école**

Le 11 mai, nous vivons le début du déconfinement ! L'école ouvre de nouveau ses portes. Les préparatifs s'étaient effectués les jours précédents pour accueillir les premiers élèves de grande section et CP à Férolles, ainsi que de CM2 à Ouvrouer les Champs.



Cependant, le risque sanitaire étant encore existant, nous nous efforçons de respecter les consignes du protocole national de réouverture des écoles.

L'ensemble des enseignants, des agents municipaux, des élus sont mobilisés pour mettre en application les mesures de :

- maintien de la distanciation physique et application des gestes barrières
- limitation du brassage des élèves
- assurance du nettoyage et de la désinfection des locaux et du matériel

Le 25 mai, l'accueil s'élargit au CE1, CE2 et CM1. Puis le 8 juin, quelques élèves de petite et moyenne sections retrouvent l'école.

Aujourd'hui, l'école accueille environ la moitié de ses élèves, sur la base du volontariat, par groupe en alternance, 2 jours par semaine.

C'est avec ces mesures que nous restons vigilants à la sécurité sanitaire qui est notre premier objectif. Ensuite, nous essayons de répondre au mieux aux contraintes des familles, particulièrement celles qui doivent se rendre sur leur lieu de travail.

Après 2 mois de fermeture complète, à travers la réouverture de notre école, c'est aussi notre village qui a repris vie !

## Travaux de la RD 12

Débuté en 2016, l'étude et l'expertise pour un aménagement de sécurité de la RD 12 traversant le hameau de Villiers arrivent à leur terme et c'est à partir du 15 juin prochain que commenceront les travaux.

Cette opération, menée conjointement par la commune de Férolles, la commune de Jargeau, la Communauté de Communes des Loges et le Conseil Départemental va consister à une réfection de la chaussée, une reconfiguration du carrefour principal et la mise en place d'aménagements de sécurité routière ainsi que la création d'un cheminement doux avec l'objectif affiché d'améliorer la sécurité de tous les usagers circulant sur ce tronçon de route départementale.

Une rénovation de la canalisation principale « eau potable » et l'installation de deux poteaux incendie est également programmée.

C'est l'entreprise TPL (travaux Public du Loiret) basée à Saint Jean de Braye qui réalisera ces travaux pour un montant de 402 000 € TTC.



### Informations importantes concernant les nuisances

Pour faire suite aux incivilités récurrentes sur le non-respect des horaires, en lien avec les bruits de comportement, ainsi que le brûlage de jardin et/ou feux de plein-air, il est demandé à tout un chacun de respecter les règles de savoir-vivre, de vivre ensemble et d'appliquer les gestes citoyens.

Ainsi, il est rappelé qu'ont été fixés par arrêté préfectoral les horaires à respecter pour les nuisances sonores :

- les jours ouvrables : de 8h30 à midi puis de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à midi puis de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à midi.

Pour ce qui concerne le brûlage de déchets verts et/ou feux de plein-air, y compris en incinérateur de jardin, ils sont **interdits toute l'année** sur la commune de Férolles au même titre que dans l'ensemble du département du Loiret. Il est impératif de valoriser les déchets végétaux sous forme de compostage, broyage, paillage, déchetterie ou toute autre alternative éco-responsable.

Ces informations consistent avant tout à renseigner l'ensemble des citoyens de la commune de Férolles sur le respect du bon sens civique afin de ne pas avoir recours aux dispositions législatives et réglementaires.



### Histoire de masques ...



*Voici l'histoire d'une belle opération réalisée au sein de notre commune...*

Tout est parti de la difficulté, durant le confinement, de se fournir en masque pour chacun d'entre nous. Tout le monde n'étant pas couturier ou couturière, il semblait donc urgent de lancer une campagne de confection au niveau local pour répondre à ces besoins.

Dans un premier temps, une association de l'intercommunalité a sollicité les communes pour confectionner des masques, en fournissant des kits de tissus, fils et élastiques. Une douzaine de couturières bénévoles sur la commune de Férolles ont répondu à l'appel et ont ainsi réalisé 600 masques.

Au vu de cet engouement, le CCAS a alors proposé un atelier le 4 mai de 9h à 12h à la salle des fêtes où, suite aux dons de tissus, fils, élastiques, les « petites mains » ont découpé, repassé et cousu toute la matinée. Fort de ce succès, un deuxième atelier a été organisé le samedi 9 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h. Plus d'une vingtaine de bénévoles ont participé à ces ateliers durant lesquels plus de 1000 masques « férolliots » ont été confectionnés (modèles adulte et enfant).

Ces deux opérations ont ainsi permis à la commune de fournir un second masque à chaque administré, en plus de celui prévu par le département, lors des distributions des 9 et 18 mai, puis directement dans les boîtes aux lettres pour ceux qui n'avaient pu se présenter à la mairie.

***Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis que cette belle histoire se réalise !***



La bibliothèque vous accueillera pendant les vacances d'été, du 4 juillet au 29 août, le samedi matin de 10h30 à 12h. Nous vous remercions de respecter les mesures sanitaires mises en place.